

Braccio, Nadia

De: Alain Beausoleil [bioconscience@sympatico.ca]
Envoyé: 11 mars 2014 22:15
À: Greffe
Cc: courrielchantal@yahoo.ca; villedelongueuilrefuse@gmail.com
Objet: Sujet à verser aux dossiers R3863-2013 (observations) & R3854-2013 phase 2

11 mars 2014

Sujet à verser aux dossiers R3863-2013 (observations) & R3854-2013 phase 2

À qui de droit,

Mes observations depuis l'installation du compteur intelligent de l'Hydro-Québec (malgré mon refus indiqué par une affiche plastifiée et collée près de l'ancien compteur sur le mur extérieur) sont celles-ci :

- . Une augmentation importante de mes douleurs causée par ma fibromyalgie
- . Une augmentation des douleurs dorsales et lombaires (séquelles d'un très grave accident en décembre 2007), ces douleurs sont devenues tellement intenses que j'ai du recourir aux services d'un chiropraticien (deux fois semaine) en plus de prendre des patches de narcotiques prescrites par mon médecin pour en diminuer les douleurs.
- . Des maux de tête et de l'insomnie.

J'aimerais ajouter également, que dès que j'ai constaté la pause du nouveau compteur, j'ai appelé l'Hydro Québec pour que l'on m'enlève ce dernier et que l'on me pose un compteur non communicant. Même, si j'étais outrée, du manque de respect de la Société d'État envers ses clients(es), j'étais même prête à payer pour que l'on m'installe ce dernier. La préposée qui m'a parlée à ce moment-là, m'a affirmé que le nouveau compteur non communicant serait installé à la mi-décembre 2013, au plus tard. À ce jour, le compteur en question n'est toujours pas installé.

Veillez noter que la pose du compteur contesté s'est faite durant la nuit pendant un week-end, fin novembre 2013.

Chantal Dussault
1914 Gustave-Désourdy, St-Hubert, Qc J4T 1Y8
450 (462-2315)
courrielchantal@yahoo.ca

Envoyé à greffe@regie-energie.qc.ca & villedelongueuilrefuse@gmail.com le 11 mars 2014